

Solidaires en action N° 35

Le 25 mars 2010

Nous étions 600 000 dans les rues, le 23 mars

La journée unitaire de grèves et manifestations du 23 mars a rassemblé plus de 600 000 personnes dans les 177 manifestations qui se tenaient dans les principales villes de France. Salarié-e-s du privé et du public, retraité-e-s, chômeurs/ses, côte à côte, ont exprimé leur colère face à une logique qui laisse la loi du profit piloter la politique économique et sociale.

Malgré ce désaveu et l'avertissement des élections régionales, le président de la République s'entête dans sa politique et se moque du monde avec un « réaménagement » ministériel homéopathique. Rien n'est proposé pour résoudre les problèmes d'emploi, de pouvoir d'achat et de conditions de travail alors même que les entreprises du CAC 40 viennent de verser 35,5 milliards d'euros à leurs actionnaires.

Pire, il persiste à vouloir mener à bien une nouvelle contre-réforme des retraites dont l'objectif avoué par certains est de rassurer les marchés financiers. C'est cette perspective qui est aujourd'hui refusée par la grande majorité de la population. Le succès de la journée du 23 mars ne doit pas être sans lendemain.

Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut une dynamique de mobilisation qui permette de gagner. Il s'agit donc d'amplifier et d'enraciner la mobilisation au plus profond du pays. Le bilan des mobilisations de 2009 impose une responsabilité aux organisations syndicales, celle de proposer, dans l'unité, un plan de mobilisation des salariés qui se situe dans la perspective d'une grève générale interprofessionnelle. C'est cette perspective nous mettrons en avant lors de la réunion unitaire des organisations syndicales le 30 mars.



Total : la grève se poursuit à Dunkerque

L'intersyndicale SUD/CGT/FO a été reçue par le chef de cabinet du ministre des Finances, le 22 mars, donc en plein mini-remaniement ministériel ! Cela a permis aux représentants des grévistes de réaffirmer les demandes des salarié-e-s, d'insister auprès du représentant du gouvernement sur le fait que les « solutions » mises en avant (assistance technique, formation) n'étaient pas perçues comme telles par le personnel de la Raffinerie des Flandres, contrairement à ce que la direction de Total essaie de faire croire.

Vendredi 2 avril, le tribunal de Dunkerque statuera sur les deux référés déposés par le CCE et le CE de la Raffinerie des Flandres : un sur l'entrave à l'information des instances représentatives du personnel, l'autre pour exiger le redémarrage de l'activité.

Ces jours-ci, des représentants des grévistes se rendent dans les autres raffineries Total, pour expliquer en direct leur lutte, la nécessité d'un mouvement national. Le 15 avril aura lieu une table ronde nationale. La solidarité financière est toujours d'actualité : chèques à adresser à Philippe Wullens c/o Solidaires - 84 rue de Cambrai 59000 Lille. Pour mieux le préparer, nous avons reporté le concert de soutien à fin avril.



7 avril : à Compiègne avec les Conti!

Rendez-vous mercredi 7 avril, à 12h30 en gare de Compiègne, pour accompagner six ex-salariés de Continental ... au tribunal. La forte mobilisation autour d'eux avait contraint la Cour d'appel à annuler les peines de prison scandaleusement infligées en première instance. Cette fois, l'Etat poursuit sa vengeance envers celles et ceux qui luttent, à travers la volonté d'une condamnation à des dommages et intérêts ... qui n'étaient toujours pas évalués près d'un an après les faits. Solidaires sera présent, pour le soutien, la solidarité, et parce que c'est nécessaire de lutter ensemble !



SNCF : ce qui n'était pas possible le 23, le sera-t-il le 6 ?

*Au lendemain de la grève des cheminot-e-s du 3 février, plusieurs fédérations avaient confirmé qu'après cet ultimatum le mouvement suivant serait une grève reconductible. Pas par plaisir (chacun-e sait les sacrifices financiers que représente une action qui dure), mais simplement parce que c'est indispensable pour gagner, pour mettre fin à la casse du service public ferroviaire. **Tenant pour sa part l'engagement pris par plusieurs fédérations, SUD-Rail a déposé un préavis de grève reconductible à compter du 22 mars au soir.***

Mi-décembre, de nombreux cheminot-e-s n'avait pas compris pourquoi CGT, UNSA, CFDT avaient retiré les préavis de grève nationaux, alors que contrôleurs/ses et agents de conduite étaient très mobilisé-e-s. Mais ces fédérations ayant mises en avant un mouvement reconductible « tous services » en janvier, nous nous sommes impliqués dans sa préparation. Finalement, la grève a eu lieu le 3 février, avec un préavis limité à 24 heures.

Le débat « 24 heures » ou « reconductible » ne concerne pas que la fédération SUD-Rail. C'est ainsi que la CGT avait indiqué qu'il s'agissait d'un ultimatum avant un mouvement d'un plus haut niveau dans les semaines suivantes, si les revendications n'étaient pas satisfaites. Les revendications n'ont pas été satisfaites, l'éclatement de l'entreprise se poursuit, sa privatisation s'accélère, ... et les fédérations CGT, UNSA, CFDT n'ont pas voulu donner de suite immédiate à la grève du 3 février.

SUD-Rail s'est appuyé sur l'appel interprofessionnel du 23 mars pour relancer le processus. Nous avons proposé un préavis unitaire reconductible, ... et nous avons été exclus de l'interfédérale pour cela ! CGT, UNSA, CFDT déposant un énième préavis de 24 heures, comme le 3 février. Juste avant le 23 mars, les militant-e-s CGT expliquent aux cheminot-e-s que leur fédération, avec l'UNSA et la CFDT, a décidé d'un mouvement national reconductible, à compter du 6 avril. C'est dommage d'avoir refusé de créer une dynamique autour du 23 mars, alors que chacun-e sait que c'est tous ensemble qu'on doit lutter.

Les revendications CGT et SUD-Rail sont pour l'essentiel les mêmes. La volonté de construire un mouvement national reconductible, réaffirmée par la fédération SUD-Rail, est partagée par de nombreux collectifs CGT. Mais pour annoncer un mouvement reconductible à partir du 6 avril, la fédération CGT, préfère s'allier avec l'UNSA qui vient de signer l'accord salarial entérinant une nouvelle perte de pouvoir d'achat, et avec la CFDT qui accepte une remise en cause du système de retraite.

Pour SUD-Rail, ce qui est prioritaire c'est la défense des intérêts des salarié-e-s : l'unité d'action syndicale existe souvent à la base. Imposons-là aussi entre fédérations, pour gagner tous ensemble ! Dès le 24 mars, la fédération SUD-Rail a proposé aux autres fédérations de se rencontrer pour construire unitairement le mouvement que les cheminot-e-s attendent.

Les autres fédérations n'ont pas souhaité que cela parte le 23 mars. A SUD-Rail, nous sommes prêts à nous impliquer pour que ce mouvement unitaire et reconductible démarre le plus tôt possible !

Sarkozy veut dissoudre le peuple !

Dans sa déclaration du 24 mars, Nicolas Sarkozy ne voit dans l'expression démocratique des urnes et des mobilisations du 23 mars qu'agitation et impatience. Il persiste dans ses choix politiques et économiques antisociaux et sécuritaires. Toutes ses annonces n'ont d'autres finalités que de donner des gages à l'actuelle majorité et d'essayer de reconquérir l'électorat traditionnel de droite.

Le président de la République veut continuer les allègements de cotisations sociales patronales sans efficacité en termes d'emplois et générateurs de trappes à bas salaires. Il fait silence sur le partage inégalitaire entre salaires et profits, nourrissant la financiarisation de l'économie. L'injustice fiscale va se poursuivre puisque **Nicolas Sarkozy se refuse à revenir sur le bouclier fiscal et à renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu.** Privant ainsi l'Etat de ressources pour mener des politiques publiques d'ampleur et garantir la protection sociale, Sarkozy prépare le terrain à de nouveaux coups dont la contre réforme des retraites est le point d'orgue. À cet égard, oser dire qu'il n'y aura pas de passage en force et maintenir le calendrier des six mois de « concertation » annoncé le 15 février dernier, est une injure aux centaines de milliers de manifestant-e-s et à leurs organisations syndicales.



Faute de réponses sociales aux attentes des salariés, des chômeurs, et des retraités, Nicolas Sarkozy redouble de propos sécuritaires. Le report sine die d'une contribution climat, désormais subordonnée à une hypothétique unanimité des 27 pays de l'Union européenne, révèle la supercherie du Grenelle de l'environnement, déjà malmené par ses propos favorables à une agriculture intensive débarrassée du souci de l'environnement !

En méprisant le mécontentement social et les revendications, Nicolas Sarkozy prend le risque d'une confrontation sociale importante dans les semaines et les mois à venir. Pour l'Union syndicale Solidaires, il y a urgence à amplifier les mobilisations, pour construire un rapport de force permettant d'imposer d'autres choix.

Téléperformance : grève unitaire depuis le 11 mars

Le groupe Téléperformance a fait plus de 88 millions de bénéfices en 2009. Dans le même temps en France, les effectifs au total diminuent de plus de 1 000 salarié-e-s (hors plan social). Les luttes se succèdent dans cette entreprise, une délégation intersyndicale était présente aux côtés des Total le 8 décembre, à La Défense ; la grève se généralise depuis le 11 mars.

Que demandent les grévistes ?

- **Un 13ème mois pour tous sans conditions.**
- **Un temps de travail hebdomadaire fixe :** la direction met en place 8 semaines hautes (entre 35 et 40h) et 8 semaines basses (entre 21 et 35h) par an : c'est 34% de nos 47 semaines travaillées qui pourront faire plus ou moins de 35 heures !
- **Des horaires, des plannings qui préservent la santé des salarié-e-s et prennent en compte leur vie personnelle :** pour certaines activités seulement, il y aurait un planning donné pour 5 semaines, mais qui peut être modifié chaque vendredi sauf pour les 2 premières semaines et les jours de repos. Très pratique pour faire garder les enfants ou avoir des activités en dehors du boulot. La pause repas peut faire jusqu'à 3h, ce qui allonge la durée de la journée de travail et notre fatigue avec !
- **Les temps de pause payés comme temps de travail effectif.**
- **Mise en place pour tous de la subrogation en cas d'arrêt maladie :** la direction veut la supprimer, là où elle existait (subrogation : on touche les indemnités sur la fiche de paie puis c'est l'entreprise qui se fait rembourser par la Sécu)
- **Aucune carence en cas d'arrêt maladie.**
- **Des augmentations de salaires conséquentes.**
- **Des tickets restaurant à 8 euros pour tous sans conditions.**
- **La reconnaissance de leur travail et de leurs compétences :** pour un conseiller, il faut au minimum 2 ans pour passer de l'échelon 1 au 4, avec une différence au niveau du salaire minimal de 88€ brut ; pour un responsable d'équipe, au mieux 12 mois pour passer à l'échelon supérieur, pour une différence du salaire minimal brut de 100€, et encore, c'est le minimum et à condition de valider les évaluations, si *Téléperformance* les organise !
- **L'amélioration de leurs conditions de travail :** la direction se contente de répondre qu'un accord est en cours de négociation, mais les entretiens disciplinaires se multiplient, de nombreux encadrants se plaignent de la charge de travail...
- **Le maintien et l'extension par le haut des acquis et des usages à tous les centres des ex-filiales :** certains acquis seront conservés pour ceux qui les ont mais pas tous, et ils ne sont pas étendus aux salarié-e-s embauchés depuis la fusion.



L'intersyndicale CFDT – CFTC – CGT – FO – SUD appelle à poursuivre la mobilisation !

Personnel paramédical : droit à la retraite à 55 ans !

Le gouvernement a ajouté un amendement à la loi de rénovation du dialogue social dans la fonction publique qui tire un trait sur la catégorie active des personnels paramédicaux, c'est à dire au droit à partir en retraite à 55 ans et aux bonifications d'une année pour dix effectuées. Partout les conditions de travail se dégradent, les effectifs se réduisent, et le gouvernement impose aux infirmier-e-s, manipulateur/trices-radio, rééducateurs/trices, la suppression de la catégorie active en échange de revalorisations salariales insuffisantes et inégales !

Au-delà, c'est la suppression de la catégorie active pour tous qui se profile, et ce n'est plus à 60, mais à 62, 63 ans ou plus qu'il faudra partir demain pour espérer une pension à taux plein ! (avec la suppression des majorations d'années). Alors que le gouvernement a repoussé à l'automne le débat général sur les retraites, il anticipe des reculs importants en s'attaquant au droit à la retraite à 55 ans pour les soignant-e-s.

En contrepartie, les reclassements proposés sont loin des revendications salariales. Les gains annoncés par Mme Bachelot (plus de 2 000 euros par an) ne concerneront que les professionnel-le-s qui pourront arriver en fin de carrière, et seront étalés sur 5 ans. La plupart des infirmier-e-s et paramédicaux ne gagneront qu'entre 30 et 50 euros de plus par mois en décembre 2010.

L'intensification du travail, les glissements de tâches, les effectifs insuffisants sont devenus monnaie courante dans les établissements de santé. Les plannings de travail sont de plus en plus chamboulés, les horaires modifiés et rallongés, les jours RTT supprimés, les heures supplémentaires imposées !



SUD Santé Social appelle le personnel à se mobiliser le mardi 30 mars, premier jour du débat à l'Assemblée Nationale de la loi dite de « *modernisation du dialogue social* ». Etrange modernisation quand le ministère de la santé impose des reculs sociaux ! Ensemble pour la défense de nos droits, le maintien et l'extension de la catégorie active et des majorations d'années, de véritables revalorisations de carrière sans contreparties, de réelles améliorations des conditions de travail.

Des entreprises différentes, Solidaires 71 pour tous !

La période des Négociations Annuelles Obligatoires est souvent un moment où la mobilisation se fait plus facilement, car c'est la possibilité de peser sur des négociations aux conséquences immédiates pour les salarié-e-s. Nous savons que la plupart des revendications sont communes aux travailleurs/ses, peu importe le nom de leur entreprise ; et nous affirmons qu'en agissant ensemble, nous sommes plus forts. **Alors, quoi de plus naturel que les Solidaires locaux servent à réunir les sections et syndicats d'un même secteur professionnel, pour qu'ils travaillent ensemble ? C'est ce que fait, par exemple, Solidaires 71...**

Les représentants syndicaux des entreprises *Areva T&D*, *Daunat*, *FPT Iveco*, *Michelin*, ont échangé sur les actions en cours dans leur secteur et notamment sur les négociations annuelles obligatoires, qui ne sont pas à la hauteur des espérances des salarié-e-s eu égard aux bénéfices réalisés par leurs entreprises. Ils rappellent que la crise n'est qu'un prétexte bien pratique de ces entreprises pour justifier le refus d'augmenter les salaires. Lorsque les salarié-e-s soutenus par leurs syndicats ont la volonté de se mobiliser, les employeurs finissent par céder face à leur détermination et à leurs revendications légitimes, comme le prouve les récents conflits dans le département sur les salaires et l'emploi.



Ils ont enregistré et soutiennent la nomination d'un nouveau Représentant de Section Syndicale SUD dans l'entreprise **Industeel Le Creusot**. Les représentants de SUD **FPT Iveco Bourbon Lancy** ont rappelé que les mesures de chômage partiel affectent toujours leur entreprise, se soldent par des pertes de salaires de 300€ en moyenne et se traduisent par de gros problèmes dans les budgets des ménages pour les salarié-e-s. Pour ceux d'**Areva T&D**, la vente au consortium *Alstom-Schneider Electric* crée un climat d'incertitude chez les salarié-e-s, inquiet-e-s quant à la pérennité de l'établissement de Macon qui sera rattaché à *Schneider Electric*. Chez **Michelin Blanzay**, les 477 suppressions d'emplois sont toujours bien présentes dans les esprits. Le plan social arrive à son terme. Les conséquences sur les salarié-e-s sont énormes : pression pour augmenter la productivité alors que les salarié-e-s sont en formation d'adaptation à leur nouveau poste suite à la fermeture de l'atelier de fabrication de pneus tourisme. Le bilan est malheureusement tragique et les représentants SUD déplorent la mort d'un salarié ainsi que deux graves accidents du travail depuis le début 2010. *Michelin* doit rendre des comptes et prendre immédiatement les mesures nécessaires pour arrêter cette situation. Chez **Daunat Bourgogne**, les NAO démarrent le 26 mars avec beaucoup de revendications. L'activité de l'entreprise se porte bien, les salarié-e-s réclament leur dû ! Dans un contexte de fortes dégradations des conditions de travail tant physiques que psychologiques, les représentants syndicaux SUD *Daunat* dénoncent les pratiques managériales néfastes sur la vie quotidienne des salarié-e-s.

Nous constatons la dégradation généralisée des conditions de travail, la non-prise en compte des revendications légitimes en matière d'augmentation des salaires et de lutte contre les suppressions d'emplois sur l'ensemble des bassins du département. Nous continuons à nous battre contre ceux qui tentent de nous bâillonner, et à agir avec les salarié-e-s !

A Industeel, la jeune section a été vite dans l'action.

Début mars, débutaient les Négociations Annuelles Obligatoires, et la direction proposait aux syndicats « représentatifs » des augmentations de 0,4% en avril et 0,4% en novembre.

Le 12 mars, 150 personnes se rassemblent devant la direction, et quelques jours plus tard celle-ci propose 0,8% d'augmentations générales, 1,3% d'augmentations individuelles et une prime de 200€ suivant la production.

Le lendemain, 18 mars, 200 personnes se réunissent, la direction monte les augmentations générales à 1% et la prime à 700 €.

Le 19 mars, les salariés bloquent les entrées et sorties de camions ; le 23, un protocole de fin de grève est signé :

- 1% d'augmentations générales,
- 1,3% d'augmentations individuelles,
- une prime de 700 € non assujettie à la production ni à la présence (et étendue aux intérimaires au prorata des présences en 2009),
- reclassification de plusieurs salariés,
- revalorisation des grilles salariales jusqu'en 2012 (2% chaque année).

Le bonus de notre Représentant de Section Syndicale : « *personne ne faisait grève mardi avant que je ne dise aux gars qu'ils avaient le droit de la faire malgré l'oubli des syndicats représentatifs de faire un tract pour la grève nationale et finalement tous les ouvriers présents ont fait au moins 2 heures de grève* ».

Journée d'action aux Finances, le 13 avril

Les fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, UNSA se sont rencontrées le 24 mars. Les cinq fédérations exigent d'être reçues ensemble dans les plus brefs délais par Christine Lagarde et François Baroin afin que des réponses soient apportées aux revendications des agents des Finances. Jusqu'à la date de l'audience ministérielle, CGT, Solidaires, FO, CFDT, UNSA décident de ne plus participer à aucun groupe de travail ministériel. Ensemble les fédérations des finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, UNSA **appellent les agents à poursuivre et à renforcer la mobilisation par tous moyens et à préparer une nouvelle journée d'action à la date du 13 avril 2010**, jour de programmation d'un Comité Technique Paritaire Ministériel.